



<https://latribunelibre.com/emploi/comptable-f-h-16>

Comptable F/H

Description

Colonne vertébrale de l'Office, la Direction Administrative et Financière couvre un large champ de compétences et de missions transverses au service de la performance et de la croissance de Silène.

Les évolutions du modèle économique du logement social nécessitent que Silène maîtrise ses équilibres financiers pour avoir les moyens de ses ambitions au service des habitants. Optimisation des fonds propres et maîtrise des dépenses permettent de garantir la pérennité de nos missions et de continuer à proposer de nouveaux logements accessibles financièrement.

Silène recherche actuellement un Comptable, motivé et dynamique, en charge notamment de la TVA, des dégrèvements de la taxe foncière, ou encore de la comptabilisation des taxes et cotisations.

Le périmètre de cette offre d'emploi pour un comptable généraliste pourra tout à fait évoluer en fonction de vos appétences (comptabilité générale, TVA, fiscalité, projet transverse, ...), de votre parcours académique, et de vos expériences professionnelles.

VOS MISSIONS :

Dans le cadre des activités comptables de la Direction, vous contribuez notamment à :

- la réalisation de la déclaration de TVA à l'aide du module de TVA de notre ERP (Prem'Habitat d'Aareon),
- le calcul de la LASM (Livraison A Soi-Même),
- le contrôle de la concordance entre le module de TVA et la comptabilité,
- la gestion et la comptabilisation des subventions du Département au titre des travaux PMR,
- la déclaration SGA, la comptabilisation de la TVS, ...

Dans le cadre des **missions fiscales**, vous êtes en charge de la gestion de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) :

Organisme employeur

SILENE

Type de poste

Temps plein

Secteur

LOCATION DE LOGEMENTS

Lieu du poste

44184, ST NAZaire, ST NAZaire, France

Salaire de base

32000 € - **Salaire de base**

34000 €

Date de publication

27 août 2024 à 11:02

Valide jusqu'au

26.09.2024

- vous suivez et contrôlez les avis d'imposition de TFPB à l'aide d'un logiciel dédié (WIM),
- vous êtes en charge des demandes de dégrèvements de la TFPB qui représentent un enjeu financier significatif pour Silène.

Dans le cadre de la **clôture comptable**, vous réalisez principalement la ventilation des activités SIEG/hors SIEG (Services d'Intérêt Economique Général), selon des clés analytiques déjà définies, et vous déclarez la taxe sur les véhicules de société.

Enfin, **vous êtes en lien régulier avec les services opérationnels** (les équipes de construction neuve et de réhabilitation), et vous contrôlez notamment les déclarations de taxes locales.

En synthèse, cette expérience vous offrira à la fois des **missions intéressantes et variées**, mais aussi une **qualité de vie au travail** avec de nombreux avantages, le tout au sein d'une équipe dynamique et sympathique, dans un cadre agréable dans le centre de Saint-Nazaire à deux pas de l'océan !

Qualifications

VOTRE PROFIL :

Cette offre est très évolutive :

- de formation BAC+2/+3 en comptabilité, vous faites preuve de minimum 5 ans d'expériences professionnelles réussies,
- de formation BAC +4/+5 en comptabilité et finance : une autonomie plus grande vous sera donnée, vous permettant d'être force de proposition, et vous pourrez participer à de nombreux projets transverses en fonction de vos appétences.

Vous êtes rigoureux, professionnel, et disposez d'une bonne compréhension des enjeux prioritaires selon les situations. Vous maîtrisez le PACK Office, les outils bureautiques, les enjeux d'interface, et vous êtes avancé sous Excel.

En outre, vous affichez un bon esprit d'équipe, d'un sens collaboratif affirmé, vous appréciez le travail collaboratif avec les équipes opérationnelles.

Vos avantages ?

- Un métier avec du sens,
- Une équipe à taille humaine,
- Salaire en fonction de l'expérience,
- Travail en journée du lundi au vendredi,
- Prime 13e mois,

- Tickets Restaurant d'une valeur faciale de 9€.
- Participation aux transports collectifs à hauteur de 50%+ forfait mobilité dans la limite de 300€/an selon l'accord collectif en vigueur.
- Mutuelle tarif isolé ou famille (non obligatoire).